

## Compte rendu conseil d'école

**3<sup>ème</sup> trimestre : Lundi 23/06/24 à 18 h 30**

### ***Personnes présentes :***

- M. GOYENECHÉ, Directeur de l'école
- M. ELGOYHEN, adjoint Mairie, chargé des affaires scolaires
- M<sup>me</sup> SIMEON CASTANIER, adjointe au DGS
- M<sup>mes</sup> BOST, BOULLIER, DURRITXAGUE, SALMON, M.BORD parents d'élèves délégués
- M<sup>mes</sup> MENDIONDO, CAZEAUX, FORDIN et M. REBY enseignant(e)s de l'école

### ***Personnes excusées :***

- M<sup>me</sup> ETCHEVERRY, Inspectrice de l'Education Nationale

### **Ordre du jour**

1. Bilan année scolaire 2024 / 2025
2. Dossiers co-instruits avec la Mairie (budget, équipements, ...)
3. Préparation de la rentrée 2025 / 2026
  - a. Organisation scolaire
  - b. Projets pédagogiques (ébauches)
4. Questions diverses

---

### **1. Bilan année scolaire 2024 / 2025**

Un effectif global terminant l'année à 152 élèves.

#### **Activités avec intervenants extérieurs**

→ *Musique* : Madame Magali Marcel, des CMR (Centres Musicaux Ruraux) est intervenue le vendredi, et a aidé activement à la préparation du spectacle musical « **Rêve** » écrit et mis en scène par elle-même à la salle de la Perle le Vendredi 28 mars dernier. Les programmations annuelles en éducation musicale et les conduites de séances sont toujours co-construites entre les enseignants et l'intervenante.

Au sujet des CMR, M.GOYENECHÉ demande à M.ELGOYHEN si la Mairie est au courant du projet de réduction du temps d'intervention l'année scolaire prochaine pour la classe de CP : présence de l'intervenante sur un semestre au lieu d'une année entière, et temps d'intervention de 30 min au lieu de 45 min. M.ELGOYHEN répond qu'il n'est pas au courant officiellement car il n'y a pas eu de courrier écrit, mais que la CAPB doit envisager l'année prochaine avec davantage d'élèves à accompagner musicalement dans les écoles mais avec la même enveloppe dédiée aux CMR. La solution envisagée est donc de réduire le planning des élèves de CP, aligné sur les élèves de maternelle. La décision définitive doit être prise à la fin du mois de Juin.

Les parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole vont rédiger en début de semaine un courrier à l'attention des décideurs à la CAPB afin de protester contre cette réduction du temps d'intervention qui aura un impact sur tous les projets musicaux de l'école, tous les enfants n'ayant pas le même nombre d'heures avec l'intervenante.

→ *Piscine* : Les CE1 et CM1 (niveaux) ont bénéficié de 10 séances à la piscine Landagoien à Ustaritz lors des mois de mai et juin

→ *EPS* : M Loïc HELOU (ETAPS) est intervenu le jeudi matin auprès des CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 jusqu'à la fin du mois de mai.

Pas d'informations sur le prolongement de l'intervention de M.HELOU l'année prochaine.

Par contre, les enseignants réitèrent leur demande d'une intervention en EPS pour toutes les classes. En effet, le quota d'heures dédiées à l'école est de 3h30, soit une demi-journée le matin par semaine, insuffisant pour faire bénéficier 6 classes. Les CM1/CM2 et les CM2 n'ont donc aucune intervention en EPS durant l'année (3h30 équivalent à 4 créneaux de 50 min environ).

Sur ce sujet également, les parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole vont rédiger un courrier au Pôle Territorial Nive-Adour afin de demander des explications sur ce peu d'heures attribuées à l'école Ourouspoure, alors que les autres écoles du territoire bénéficient d'une intervention par classe.

### **RASED**

Mme Aurélie Huyette, psychologue scolaire, et Mme Audrey Tignon, enseignante spécialisée sont les membres du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) du secteur rattaché à l'école du Bourg de Mouguerre intervenant dans l'école

Après un temps d'observation en classe des enseignants spécialisés, les prises en charge des élèves concernés ont débuté au mois de janvier et se sont terminées mi-juin.

### **Projets pédagogiques menés dans l'année**

→ Classe découverte à San Sebastian (3 jours) : CM1/CM2 - CM2

→ Classe découverte printemps (2 jours à Cassen) : CE1 – CE1/CE2 – CE2/CM1

→ Projet théâtre de marionnettes avec la CAPB (écritures dynamiques) : CE1

→ Projet Culture/Aventure – Réalisation d'une maquette de maison : CM2

→ Ecole & Cinéma : CP – CE1/CE2

→ « Festival du livre » : toute l'école

→ Chorale Jazz In School : CE2/CM1, CM1, CM2

→ Projet lecture avec la classe de CP de Baste-Quieta : CP

→ Cross inter-écoles au lac de Lahonce : toutes les classes

→ Défi « EPS-Maths » avec l'école Basté Quiéta : CP – CE1/CE2 – CE2/(CM1)

→ Intervention Bil Ta Garbi sur le gaspillage alimentaire : 2 séances pour toutes les classes

→ Intervention de Errobiko Joaldunak dans l'école pour le Carnaval de la Commune

→ Collecte Banque Alimentaire : toutes les classes

## Sortie à venir

→ Jeudi 26 juin, journée à la Plaine d'Ansot pour la classe de CP

Enfin, la période de Noël et de Carnaval ont donné lieu à des animations traditionnelles (goûter, déguisement) au sein de l'école.

Le Directeur remercie à nouveau l'association de parents IDEKI pour son soutien humain et financier, ainsi que les parents qui se montrés disponibles tout au long de l'année pour accompagner les sorties, prenant de leur temps en outre pour passer les diverses habilitations (natation, vélo, ...) nécessaires.

Une information concernant les associations de parents d'élèves : AUFILDELECOLE (délégués parents au Conseil d'Ecole) et IDEKI (animations pour le financement des sorties) vont fusionner lors d'une Assemblée Générale extraordinaire le 3 Juillet prochain.

## **2. Dossiers co-instruits avec la Mairie (budget, équipements, ...)**

Le Directeur remercie la Mairie pour l'accompagnement et la disponibilité tout au long de l'année.

Pas de travaux dans l'école encore cet été, le centre de loisirs Elgarrekin occupant les locaux durant toutes les vacances scolaires.

Concernant la dotation en équipements pour l'année 2025-2026 :

- Ordinateur portable (Classe de Mme Garnier)
- Postes salle informatique
- Copieur
- Mobilier divers (poufs, tables, tabourets, chaises, présentoir livres, tableau M.Reby, ...)

Le budget par élève restera à 62 €

Le directeur rappelle que ce budget est utilisé pour acheter les fournitures (cahiers, classeurs, feuilles etc...), du matériel pédagogique (manuels, livres de bibliothèque, fichiers, équipements de sport, sciences, géographie etc...), mais également les frais d'entrée aux piscines pour moitié, l'autre moitié étant prise en charge par l'association de parents IDEKI.

## **3. Préparation de la rentrée 2025 / 2026**

### **a. Organisation scolaire**

#### Effectifs

A ce jour, voici les effectifs prévus pour la rentrée de septembre :

CP : 26

CE1 : 24

CE2 : 32

CM1 : 27

CM2 : 31

Soit 140 élèves

Les 6 classes devraient être ainsi : CP – CP/CE1 – CE1/CE2 – CE2/CM1 – CM1/CM2 – CM2

L'équipe enseignante ne change pas.

Cette prévision n'est pas définitive car des modifications peuvent intervenir en cours d'été (arrivées – départs). Aussi, l'organisation définitive ne sera-t-elle dévoilée que **le Lundi 1<sup>er</sup> septembre au matin**.

Les listes de fournitures transmises aux parents seront donc par niveau et non pas par classes.

Enfin, les livrets scolaires sont consultables sur **EduConnect** avec les identifiants qui vous ont été envoyés cette année (fin janvier-début février) ou que vous possédiez déjà.

#### **b. Projets pédagogiques (ébauches)**

- L'an prochain, comme cette année, seuls les élèves de niveau CE1 et CM1 auront des séances de natation. La raison essentielle est liée au coût engendré par ces séances, malgré le fait que le transport soit pris en charge par la CAPB. Les séances seront regroupées en 5 semaines au mois de mai à raison de 2 séances par semaine.
- Une classe sera engagée dans un projet « Théâtre » l'an prochain (classe de Mme Cazeaux), par l'intermédiaire du service culturel de la CAPB et le financement quasi intégral de ces projets.
- Un intervenant de la Fédération de Pelote Basque interviendra en période 2 pour faire découvrir la pelote aux élèves selon des modalités à définir
- L'école s'est à nouveau positionnée sur le recrutement d'un à deux jeunes en Service Civique. A ce jour, pas d'informations complémentaires, la phase de candidature venant à peine de se terminer.
- Sortie à Payolle – La Mongie (65) pour les CM1 et CM2 (du 1<sup>er</sup> au 3 octobre)  
A noter que cette sortie concernera tous les élèves des niveaux CM1 et CM2. Les devis sont en cours de réception et une information (programme, prix par élève, aide financière...) sera donnée aux parents des élèves concernés la semaine avant les vacances scolaires car la sortie arrivera très vite après la rentrée des classes.
- Thématique commune pour la fête de l'école avec la maternelle : les deux écoles travaillent d'ores et déjà à choisir un thème commun pour l'année scolaire prochaine, dans l'optique du spectacle musical des élémentaires fin mars 2026 à la Perle d'une part, et de la Fête des deux écoles au mois de juin 2026 d'autre part.

#### **4. Divers – Questions diverses**

M.GOYENECHÉ et les enseignants répondent aux questions des parents d'élèves que leurs représentants ont fait remonter lors de ce Conseil d'Ecole :

- **Pourquoi n'y a-t-il pas de photos individuelles des enfants avec les photos de classe ?**

D'une part, les portraits individuels d'enfants réalisés à l'école pendant le temps scolaire sont très réglementés. Ils représentent en outre une organisation et un travail considérables pour le Directeur et les enseignants. Enfin, IDEKI propose depuis quelques années des séances photos de familles avec une professionnelle réalisées un samedi de l'automne, hors temps scolaire, dans l'enceinte de l'école.

- **Quand aura lieu la visite de l'élémentaire pour les grandes sections ?**

L'information a déjà été communiquée aux parents de GS il y a quelques semaines. Ce sera le Mardi 1<sup>er</sup> juillet à 17h ou 18h selon les organisations de chacun.

- **Pourquoi l'espace vert à côté de l'école n'est plus accessible aux enfants ?**

Il l'est toujours, et les enseignants remercient encore la Mairie pour la mise à disposition de cet espace de verdure fort appréciable tant pour les récréations que pour la pratique de l'EPS. Seulement, les conditions météorologiques globales depuis le printemps sont extrêmement capricieuses, passant d'abondantes chutes de pluie à des chaleurs très fortes. Dans les deux cas, l'endroit, par manque d'ombre notamment, ne se prête pas à sa fréquentation. Mais il reste très apprécié des élèves et des enseignants et sera utilisé à nouveau dès que les conditions seront meilleures.

- **Concernant la piscine, qu'en est-il des transports en bus et serait-il possible qu'il y ait un passage par les douches avant et après le temps de pratique ?**

Il y a eu quelques attermoissements au niveau de la gestion des transports vers la piscine de la part du prestataire, la CAPB. Le nombre d'élèves total concernés était connu de leurs services depuis l'automne dernier, mais les bus mis à disposition n'ont pas toujours été calibrés en ce sens. Au final, toutes les séances ont bien pu avoir lieu mais une grande vigilance a été et sera de mise à l'avenir pour que l'organisation en amont soit plus efficace du côté de l'Agglo.

Enfin, l'information concernant les douches est erronée puisque tous les enfants passent sous la douche avant et après la séance, mais d'une manière très rapide eu égard à leur nombre et aux impératifs horaires du transporteur.

- **Une question concerne les répartitions de l'an prochain. Va-t-il y avoir des doubles niveaux, ... Si oui, pourront-ils manger par niveaux et pas par classe dans la cantine ?**

Comme indiqué précédemment, il y aura des cours doubles, forcément au vu des effectifs. Ils mangent déjà par niveaux lors des deux services de cantine depuis cette année. Le Directeur en profite pour préciser que le fait qu'il y ait des doubles niveaux n'est pas un choix de l'équipe pédagogique mais un impondérable. La composition de ces classes est effectuée très minutieusement par les enseignants afin de proposer le meilleur dispositif, celui dans lequel chaque enfant sera mis dans les meilleures conditions possibles pour progresser et s'épanouir à l'école.

La séance est levée à 19h30

Le secrétaire de séance

Le Directeur